

24CHU'mag

NUMÉRO

JANVIER/FÉVRIER/MARS 2012

LE JOURNAL D'INFORMATION
DES FEMMES ET DES HOMMES DU CHU DE SAINT-ÉTIENNE

et pourquoi pas plutôt... **la Bienveillance !!**

MALTRAITANCE
BIENTRAITANCE,
UNE EXPOSITION QUI NE
LAISSE PAS INDIFFÉRENT !
PAGE 2



Maltraitance



Jeu Des 12 Différences



Bientraitance

Le repas vu par l'équipe du M2

PAGES
8/9

LA NOUVELLE CARTOGRAPHIE
DES PÔLES : MISE À JOUR
QUI FAIT QUOI, DANS QUEL PÔLE ?
(À CONSERVER)

PAGE
10

UNE PRISE EN CHARGE
DES MALFORMATIONS
THORACIQUES UNIQUE EN EUROPE

PAGE
14

LES DIRECTIVES ANTICIPÉES,
UNE RECHERCHE DE LA PAROLE
DU PATIENT



C H U

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
SAINT-ÉTIENNE

ACTUALITÉS

Maltraitance / Bientraitance, une exposition qui ne laisse pas indifférent !

Les équipes du pôle Gériatrie et Médecine interne ont réalisé 18 affiches, objet d'une exposition itinérante particulièrement intéressante. Ce travail a permis aux professionnels de réfléchir à leurs pratiques en confrontant leurs regards sur la maltraitance et la bientraitance. Cette démarche conçue par des soignants pour des soignants interpelle chacun d'entre nous.



Un petit groupe de professionnels du pôle G&MI a apporté son témoignage à CHU'mag (de gauche à droite : Rachida Hachour - infirmière au pavillon Trousseau 1, Christophe Pénard - cadre de santé en Médecine gériatrique, Cécile Milagro - aide-soignante au pavillon 50, Patricia Gire - cadre de santé en Neuro-Psycho-Gériatrie et Fabienne Placido - infirmière à l'Hôpital de jour Fougerolle).

Modeste au départ, le projet a progressivement pris de l'ampleur. Après une présentation à l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'exposition est aujourd'hui demandée par les maisons de retraite. Le sujet pourra faire l'objet d'un projet de recherche en soins infirmiers et les affiches constitueront un calendrier en 2013.

La démarche a démarré en 2007, suite à des recommandations ministérielles. Des sessions d'information sur la maltraitance ont été organisées au sein du pôle Gériatrie et Médecine interne (G&MI) pour tous les professionnels travaillant auprès des personnes âgées. Les soignants ont immédiatement manifesté leur intérêt pour cette thématique et ont souhaité qu'elle soit liée à leur pratique au quotidien. Afin de répondre à cette attente, les cadres du pôle G&MI ont imaginé une démarche impliquant leurs équipes de jour et de nuit : chaque unité a été invitée à réfléchir à sa pratique en transposant une situation de soins maltraitante en situation bientraitante, présentée sous la forme d'une affiche. Hormis les médecins et les personnels du bionettoyage, tous les professionnels soignants et non soignants du pôle G&MI

ont été associés : infirmiers, aides-soignants, rééducateurs, brancardiers, animateurs et bénévoles de l'association « Animation et familles ».

Les cadres de santé ont défini 18 thématiques au regard des enquêtes menées en 2007 et 2010 auprès des soignants sur leur ressenti autour des soins (le réveil, la toilette,...) et à partir de la mallette bientraitance « mobiquat® » mise à disposition par l'ARS. Une thématique a été tirée au sort par unité. Les équipes et leur cadre ont ensuite disposé de trois mois pour réfléchir, concevoir et finaliser leur affiche avec leurs propres moyens.

De prime abord ce travail inhabituel a quelque peu désarçonné les équipes. Le petit groupe de professionnels interrogés par CHU'mag a fait part de son appréhension : « *faire vivre sa pratique sur du papier*

est tout autre chose que de le vivre au quotidien ». Et de s'interroger : « *est-ce que notre message va bien passer ?* ».

Après le doute, voire même un certain agacement, et une inquiétude quant au délai à tenir, les équipes se sont prises au jeu, avouant avoir trouvé la démarche ludique. Le travail a été effectué le plus souvent lors des relèves, sur du temps informel. Même si beaucoup ont regretté n'avoir pu travailler ensemble et en même temps, les participants ont réussi à faire vivre le projet au quotidien, donnant au final un travail particulièrement créatif et original. « *Le travail est venu de nous* », nous a confié le petit groupe interrogé par CHU'mag qui espère que ce travail suscitera des échanges. Certaines équipes s'y réfèrent déjà, preuve de la réussite du projet pour l'encadrement !



Aux côtés du CHU et du pôle G&MI, l'association « Animation et familles » a contribué au financement de l'exposition qui va circuler au sein de l'établissement.



ÉDITORIAL

S O M M A I R E

Actualités p.2

*Maltraitance / Bientraitance,
une exposition qui ne laisse pas
indifférent !*

Éditorial p.3

Actu CHU p.4-5

Certification p.6-7

*Merci à tous les professionnels
du CHU qui ont réalisé
l'autoévaluation !*

Dossier p.8-9

*Cartographie des pôles : mise à jour
Qui fait quoi, dans quel pôle ?*

Excellence médicale p.10

*Une prise en charge
des malformations thoraciques
unique en Europe*

Être interne au CHU..... p.11

*AISE : des Journées de Formation,
pour les internes*

Nouvelle activité p.12

*Un centre de référence
pour l'hypertension artérielle*

Prise en charge p.13

*Chaque service du CHU
en mesure de prendre en charge
une détresse vitale*

Droit des patients..... p.14

*Les directives anticipées,
une recherche de la parole du patient*

Soins infirmiers p.15

*Le colloque en soins infirmiers,
un rendez-vous annuel à ne pas
manquer !*

Ils sont presque dans chaque service de l'établissement auprès du patient et pourtant, ils ont rarement l'occasion de faire les premiers titres. Nos 333 internes affectés au CHU de Saint-Étienne contribuent pleinement à la prise en charge des patients. Outre leur formation, il est primordial que les internes s'intéressent à la recherche. C'est pourquoi je tiens à saluer l'initiative prise par l'Association des Internes de Saint-Étienne d'avoir organisé une journée de formation dédiée à la recherche, en février dernier.

Depuis la création de la fonction en 1802 par Bonaparte, les internes jouent un rôle essentiel dans les hôpitaux et en particulier au CHU de Saint-Étienne. Les plus anciens assurent une partie de l'activité de notre établissement et participent à sa croissance. Les internes ont également un rôle important dans l'organisation de la permanence des soins. Enfin, leur jeunesse dynamise les équipes ! Or ce dynamisme ne doit pas seulement être tourné vers la prise en charge des patients, mais aussi vers le moyen de l'améliorer, voire de la révolutionner grâce à la recherche clinique mais aussi la recherche translationnelle et la recherche fondamentale.

C'est pourquoi l'organisation de journées de formation à la recherche est particulièrement importante pour sensibiliser à une approche scientifique et à l'engagement de jeunes internes dans une carrière de praticien hospitalo-universitaire.

L'analyse critique et le lien de la pratique clinique avec la recherche concernent tous les internes ! Tous ne seront pas praticiens hospitalo-universitaires, mais beaucoup participeront à des programmes de recherche dans leur vie professionnelle. Par ailleurs, l'approche de la recherche enrichit leur formation et leurs pratiques de mode de réflexions rigoureux et critiques.

Le CHU doit répondre à trois enjeux très concrets de recherche.

Le premier est celui de la structuration de la recherche : les deux années à venir mèneront à la formation de Départements Hospitalo-Universitaires (DHU) au sein de notre établissement, afin de renforcer la coordination des équipes sur des grands thèmes transversaux de recherche.

Le deuxième enjeu est celui de l'évaluation de l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES). De même que la certification de la qualité de la prise en charge par la Haute Autorité de Santé (HAS), la recherche fait désormais l'objet d'une évaluation par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'Université Jean Monnet, mais aussi le CHU seront concernés par l'évaluation de l'AERES en 2014. Les efforts que nous devons fournir en vue de cette évaluation sont encore importants. Des initiatives telles que cette journée de formation des internes à la recherche et ses retombées auront, à n'en pas douter, un impact très positif lors de cette évaluation.

Enfin, le troisième enjeu est celui du dynamisme de la recherche parmi les internes. Il est important qu'un nombre significatif d'internes effectue des masters 2 de recherche et des thèses en sciences dans ce cadre en renouvellement. « L'année recherche », dispositif de bourse destiné aux internes en master de recherche et en doctorat, est aussi l'occasion de donner la preuve de la vitalité de notre recherche. Il est essentiel que nous puissions présenter à minima une dizaine de projets par an si nous souhaitons maintenir nos trois postes « d'année recherche ». Aussi j'invite les internes à partir de leur 2^e année à déposer des projets, les praticiens hospitalo-universitaires et les directeurs de laboratoires à les encourager dans cette démarche.

La recherche au CHU de Saint-Étienne n'a d'avenir que si le dynamisme de nouvelles générations engagées dans la recherche la soutient.

Professeur Fabrice Zéni

Doyen de la faculté de Médecine de Saint-Étienne

CHU

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

SAINT-ÉTIENNE

Directeur de la publication : Frédéric Boiron - **Directeur de la communication :** Louis Courcol - **Rédactrice en chef :** Isabelle Zedda - **Comité de rédaction :** Dr René Allary, Olivier Astor, Danièle Brun, Dr Jean-Philippe Camdessanché, Philippe Catard, François Chord, Bernard Crozat, Delphine Delétoile, Véronique Delolme, Béatrice Deygas, Audrey Duburcq, Nicolas Meyniel, Stéphane Pacquier, Pierre-Joël Tachaires - **Photos :** Isabelle Duris, Jean-Marc Pils - **Maquette, mise en page et impression :** Créée communication - Imprimé sur papier offset 110 g - **Tirage :** 6500 exemplaires.

CHU de Saint-Étienne - Direction générale - 42055 SAINT-ÉTIENNE Cedex 2 - Tél. 04 77 12 70 13 - E-mail : isabelle.zedda@chu-st-etienne.fr - Site : www.chu-st-etienne.fr

ACTU CHU 42

Pour la première fois, la cérémonie des vœux s'est déroulée cette année dans le hall AB à l'Hôpital Nord. Cet esprit d'ouverture, voulu par le directeur général, a été salué par Maurice Vincent, sénateur-maire de Saint-Étienne et président du Conseil de surveillance du CHU. Ce dernier a par ailleurs affirmé « *qu'avoir un grand CHU était une source de développement fabuleux pour l'agglomération stéphanoise et le département de la Loire. Beaucoup de villes peuvent nous l'envier !* » Il a rappelé que la construction du Centre Hygée, de la Faculté de Médecine et le projet de Pôle Gériatrique allaient remodeler la ville. Il a souligné également la qualité des projets hospitalo-universitaires menés par des équipes reconnues sur le plan international. Enfin il a indiqué apporter son soutien le plus offensif au CHU. Le Pr Fabrice Zéni, doyen de la Faculté de Médecine, a également remercié l'ensemble des personnels pour la qualité de leur travail qu'il mène 24 h/24 au bénéfice des patients. Il s'est également félicité de la poursuite de la construction du Pôle Santé à l'Hôpital Nord (cf. CHU'mag N°23 dossier Faculté de Médecine) et de la mise en place des départements hospitalo-universitaires, deux projets qui permettront d'accroître la visibilité du CHU au niveau régional. Frédéric Boiron, directeur général, a rappelé que l'année 2011 a été une année importante pour le CHU de Saint-Étienne qui a obtenu d'excellents résultats dans de nombreux domaines, confirmant ainsi sa position de pôle de référence



La cérémonie des vœux qui s'est déroulée le 26 janvier a rassemblé quelques 500 personnes.

en région Rhône-Alpes. « *Ces résultats sont le fruit d'un engagement sans faille de toutes les équipes du CHU au service des patients* », a-t-il affirmé en s'adressant à la nombreuse assistance, « *je vous remercie de ce que vous faites, de votre contribution, de votre énergie au service des patients. L'hôpital est une pièce maîtresse de notre société et des valeurs que nous portons au quotidien* ». Avant de conclure : « *2012 sera une année exceptionnelle pour le CHU qui fêtera ses 40 ans et je souhaite à chacun beaucoup de bonheur* ».

Félicitations à Antoine !

Une trentaine de classes de CM2 de la Loire ont participé au concours organisé par le chocolatier Weiss en octobre dernier. L'école du CHU a également concouru et c'est le jeune Antoine Chabanne, hospitalisé à ce moment-là en Médecine Physique et de Réadaptation pédiatrique, qui a remporté le prix spécial du jury. Son œuvre, un enfant portant sur son dos une gigantesque tablette de chocolat, a fait l'unanimité.



1^{ère} campagne de prévention pour « Les Préventines »

L'association « Les Préventines », a lancé sa première action de prévention et d'éducation à la santé en novembre dans les services de maternité et de pédiatrie (Urgences pédiatriques, Néonatalogie et Pédiatrie C). Les équipes soignantes apportent un accompagnement éducatif dans la transmission des gestes simples tels que le lavage et le mouchage du nez et la gestion de la fièvre à domicile. Cet apprentissage, nouveau pour de jeunes parents, se fait par l'intermédiaire d'une trousse et d'un dépliant. Ces derniers renferment des conseils indispensables et le matériel nécessaire permettant de mieux affronter la période épidémique hivernale.



Une prévention active

Le Groupe ARION (Addiction Relais Information Orientation Nouvelle) a proposé une après-midi d'information en novembre dernier autour des thèmes de la toxicomanie et des produits stupéfiants animée par le capitaine de police Rémy Rivoirard, responsable de la brigade des stupéfiants. Présentée avec vivacité et émaillée d'exemples concrets, l'intervention a fait salle comble.

Petits rappels :

- 1 joint vaut 7 cigarettes
- 10 minutes de chicha valent 40 cigarettes !

« Demain, je partirai »

Après des ateliers d'écriture menés entre 2009 et 2011 dans différents services de Psychiatrie du CHU et des montages sonores destinés à la radio, la compagnie « **Le Dérailleur Machinerie théâtrale** » a proposé un rendez-vous sur la scène du Fil le 13 janvier 2012, associant des patients et des soignants. Une manière de donner à entendre ces différents moments de création le temps d'une lecture/concert. Cette performance originale a été saluée par les invités venus nombreux. Le projet s'inscrit dans le dispositif « Culture et Santé » et a reçu le soutien de l'ARS Rhône-Alpes, la DRAC et la Région Rhône-Alpes.



Henri Odde, cadre de santé, a participé à l'aventure.

Visite du nouveau directeur général de l'ARS

Le 7 février dernier, le CHU a eu le plaisir d'accueillir Christophe Jacquinet, directeur général de l'Agence Régionale de Santé (ARS), qui a pris ses fonctions le 23 novembre 2011. A cette occasion, il a rencontré différents acteurs du CHU.



AIDE À LA RECHERCHE

Nous vous donnons rendez-vous dans le prochain numéro de CHU'Mag pour découvrir le lauréat 2012 de l'association «AIRE» (Aide à la recherche médicale de proximité) : le Dr Cécile Fanget, gynécologue au CHU.

Recherche appel d'offre local

Comme chaque année, tout médecin et personnel paramédical du CHU qui souhaite mettre en œuvre un projet de recherche, nécessitant un financement, est invité à déposer une lettre d'intention auprès du secrétariat de la Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation (drci@chu-st-etienne.fr), par mail, d'ici le 23 avril 2012. Cette lettre devra préciser le titre et l'objectif de cette recherche ainsi que les autres établissements concernés (modèle de lettre et plan type de protocole à demander au secrétariat de la DRCI). Un protocole complet devra ensuite être envoyé par mail, à la DRCI pour le 21 mai 2012. La DRCI se réunira le 11 juin pour sélectionner les projets qui seront financés. **Pour toute aide ou question, contactez le secrétariat de la DRCI au 20826 ou le secteur recherche de la DAMR 27009.**

Une structure d'excellence

A l'occasion de son bilan quadriennal, le Centre d'Investigation Clinique-Epidémiologie Clinique (CIC-EC) du CHU de Saint-Étienne a été reconnu comme une «structure d'excellence» par l'INSERM. L'Inserm a en particulier souligné le «leadership du réseau thrombose» du CIC qui présente une «forte visibilité internationale».

En route pour la maison... le travail de toute une équipe !

L'équipe du service de Néonatalogie a réalisé un petit guide intitulé « **En route pour la maison... petits conseils** » afin d'aider les parents à préparer le retour à domicile de leur enfant hospitalisé en Néonatalogie. Les parents y trouvent de précieux conseils relatifs au sommeil, à l'alimentation, à l'hygiène, au suivi médical et aux sorties de leur bébé.

Le saviez-vous ?

En 2011, **27 000 interventions** ont été effectuées par les services techniques et **10 000** par le service biomédical.

Le service central des ambulanciers a réalisé **12 352 transports intersites**.

Un brancardier parcourt en moyenne **15 km** chaque jour à l'Hôpital Nord.

Quatre défibrillateurs

« **grand public** » équipent désormais le CHU : hall A-B, hall C-D-G, hall des urgences pédiatriques et self de l'Hôpital Nord. Les sites de Bellevue, de la Charité et le bâtiment de Psychiatrie adultes devraient être prochainement équipés !

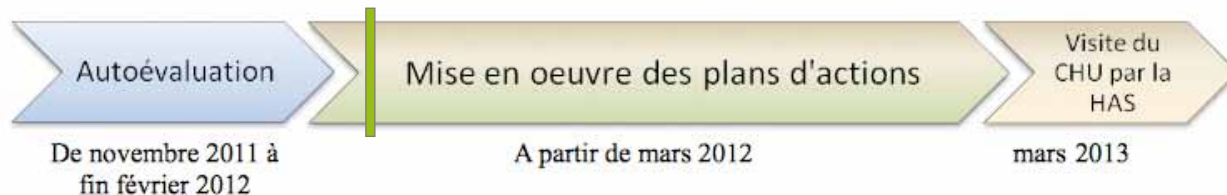


CERTIFICATION HAS V2010, ILS ONT PARTICIPÉ...

ADOUARD Véronique - AICHI Aïcha - ALAMARTINE Eric - ALLARY René - ANDRE Jean-Michel - ANTONA Matthieu - ARMAND Valérie - ARMENIO Lionel - ARROUEZ Aurore - ASANAU Alexandre - ASTOR Olivier - AUBERT Chantal - BADEL Gisèle - BALICHARD Sandrine - BAMBA Magnana - BARBIER Christine - BARRAL Xavier - BARRIOL Annie - BAUCHARO Sandrine - BELFERKOUS Malika - BELGUERMI Farid - BELKORCHIA Kalissa - BELMAS Roxane - BENFRID Rachida - BENMAHAMMED Hamid - BERAUD Anne-Marie - BERNADAC Jean-Christophe - BERNARD Stéphanie - BERNAUD Bernadette - BERNAUD Marc - BERNE Vincent - BEROLO Régine - BERTHELOT Philippe - BEYENS Marie-Noëlle - BEYSSAC Christian - BISCH Laurence - BLANC Gilles - BLANCHON Yves-Claude - BLANDIN Anne-Cécile - BONFILS Pierre - BONNEAU Christine - BONNEFOY Emilie - BONZON Grégory - BORDES Carole - BOUCARD André - BOUCHEROT Agnès - BOUCHET Christian - BOUDOUSSIER Florence - BOUNOUAR Noura - BOYER Michèle - BOYER Sylvie - BRIAUT Catherine - BRUN Agnès - BRUN Danièle - BRUN Michèle - BRUNEL Pierre - BUCHER Pierre - BUSSIÈRE LHEUREUX Marion - CADAU Monique - CAILLAUX Clément - CAPONY Géraldine - CARREDA Bruno - CARRICAJÓ Anne - CARRIER Sophie - CARROT Nathalie - CHABANEL Sébastien - CHALAYER Hélène - CHANTON Laurence - CHAOUAT Christine - CHENEVARD Patrice - CHENEVIER Aurélie - CHOLLIER Sylviane - CHORD François - CHOVIN Corinne - COIN MaryLise - COLEIRO Joseph - CORTEY Patricia - COURBON Ghislaine - COUTANSON Christophe - CRINE Renée - CROZAT Bernard - CUER Chantal - CUERQ Bernadette - CUILLERON Murielle - DAKARI Naïne - DAMAS Odile - DA SILVA Michel - DAVID CHARPILLE Véronique - DE ABREU Karine - DE LEMPS Jean-Yves - DEBATISSE Marc - DECEBALE Elisabeth - DEFOUR Nicole - DEGEMARD Reynald - DELABRE Béatrice - DELETOILE Delphine - DELOLME Véronique - DELORME Sylvain - DEMORE Clothilde - DENEUVE Jean-Michel - DERDICHE Houria - DESCOURS Laurent - DESTOMBE Sylvie - DIGONNET Estelle - DIMIER Nathalie - DIRADURYAN Norayk - DONFRANCESCO Caroline - DOROTHEE Myriam - DUBOEUF Frédérique - DUBOIS Valérie - DUBOIS Francis - DUFFAUX Danièle - DUMAS Françoise - DUMOULIN Sandrine - DUTEL Virginie - EL JAOUHARI Asma - ESCOFFIER Joëlle - ESPOSITO Sandrine - EYRAUD Bernadette - FAISAN François - FAURE Isabelle - FAURE Valérie - FAVIER Sylvie - FIASSON Valérie - FONSALE MOTUO Marie-Janette - FRERE-MEUNIER Delphine - GALLOUL Françoise - GAREL Marie-Christine - GAUTHERON Vincent - GAY Claire - GAY Sabah - GIDON Laure - GIOUSE Philippe - GONTHIER Régis - GRASSET Laetitia - GROUSSON Catherine - GUERREIRO - HERBEPIN Viviana - HUGEROT - JURDIE Séverine - KHALFALLAH Pierre - LANEUW Brigitte - LANG LAURENSON Amandine - Françoise - LEONARD Isabelle - LEPRINCE Claude - LERAY Hubert - CHRISTOPHE - MAGAGNIN Marinette - MAKRISS Marie-Andrée - JULIE - MARTIGNAGO Mme - - MARTY Christophe - MASSOUBRE - MATASSONI Marie-Hélène - Louise - MAZENOD Christelle - MEHENNI MERLLIE Françoise - MIELE Sylviane - Montserrat - MONTALAND Yves - Olivier - MOULIN Nathalie - MOURIER Laurence «Marie-Priscille - Marie Pierre» - NEYRON DE MEONS - Cécile - NUIRY Odile - ODDE Henri - OLIVERAS Céline - ORIOL Pascal - ORSET Cyril - OUVRY Marie-Christine - PAGE Dominique - PANDRAUX Brigitte - PARRAU Grégory - PATURAL Nathalie - PAUL Stéphane - PEERS Emeline - PENARD Christophe - PEPIN Arlette - PERBET Solène - PEREZ Patricia - PERRIN Fabienne - PERRISSOUD Elisabeth - PEYRACHE Murielle - PEYRET Corinne - PEYROUX Annick - PIASTRINO Lucile - PIAZZA Christophe - PINEL Michelle - POIRRIER Laurent - PONCET Jean-Christophe - PONCET Alain - POZZETTO Bruno - PREYNAT Sophie - QUENEAU Patrice - QUENET VANCHERI Marie Joëlle - RABAHI Hanifa - RABERIN Hélène - RASCLE Françoise - RAT Nathalie - RAYET Isabelle - REGNART Marie - REY Christèle - REYNAUD René - RICHARD Odile - RICHET Dominique - RIGAMONTI Catherine - RIGAUDON Christian - RIVATON Sandrine - ROCHE Ludovic - ROCHE Evelyne - ROGER Nicole - ROLLAND Emmanuelle - ROLLY Françoise - ROUSSET Laurence - ROUSSON Nicolas - ROY Michel - RUBIERE Corinne - RUEM Patricia - RUSCH Philippe - SABOT Marylène - SAMUEL Michèle - SANCHEZ Sylvain - SAUDIN Hénia - SAUVIGNET Jacques - SCHIRMER Georges - SEGUIN Pierre - SEMACHE Nadia - SILVEIRA Viviane - SOBOCINSKY Nathalie - SOULIER Françoise - SOUTRENON Rachel - STEINER Odile - STEVE Séraphin - TACHOIRES Pierre-Joël - TARDIEU Dominique - TASESKI Gabrielle - TAULEIGNE Jean-Michel - TESSERRE Véronique - TIMOCHENKO Andréi - TOINON Sabine - TURCO Maria - VACHER Anne - VANET Sylvie - VARVAT Jérôme - VASSELON Christian - VERDIER Elisabeth - VERDIER Anne Lise - VERGNON Jean-Michel - VERRIERE Grégory - VERT Maxime - VETARD Laurence - VIAL Martine - VIALLET Marie Hélène - VIALLOD Alain - ZEDDA Isabelle.

**MERCI À TOUS
LES PROFESSIONNELS
DU CHU QUI ONT
RÉALISÉ
L'AUTOÉVALUATION !**

Après l'autoévaluation : le plan d'actions d'amélioration !



Durant quatre mois, de novembre 2011 à la mi-mars 2012, environ 270 professionnels du CHUSE ont réalisé l'autoévaluation demandée dans le cadre de la procédure de certification V2010 de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Cette autoévaluation constitue la première étape majeure de la procédure de certification.

La prochaine étape consiste en la conduite d'un plan d'actions qui a pour objectif de permettre la mise

à niveau du CHU sur les thèmes qui auront été identifiés comme insuffisants. Nous vous donnons rendez-vous dans CHU'mag N°25 qui paraîtra fin juin et dont plusieurs pages seront consacrées au plan d'actions.

Nous vous invitons également à consulter régulièrement le site intranet. Une rubrique dédiée à la certification sera présente en page d'accueil dans les prochaines semaines afin de faciliter sa consultation.

Enfin, la visite de certification est programmée pour le mois de mars 2013. Son dimensionnement sera probablement le même qu'en 2008, c'est à dire 6 experts-visiteurs présents pendant 3 semaines.

Contact :

certification@chu-st-etienne.fr
ou par téléphone poste 27070
(direction de la Qualité).



Prêt Auto
3,35 %
TAEG fixe⁽¹⁾



Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
Exemple représentatif : Pour 10 000 € empruntés pour financer votre nouvelle voiture, vous remboursez 48 mensualités hors assurance facultative de 222,67 € au TAEG fixe de 3,35 % (taux débiteur fixe de 3,30 %). Montant total du par l'emprunteur : 10 688,24 €. Pas de frais de dossier. La mensualité ne comprend pas l'assurance facultative (décès perte totale et irréversible d'autonomie) d'un montant mensuel de 2 €.

Ce taux est proposé exclusivement dans le cadre du partenariat avec le CMPS, pour un montant maximum de 20 000 € sur une durée de 48 mois. Offre valable jusqu'au 30 juin 2012, sous réserve d'acceptation du dossier par le CMPS Loire - Haute Loire.

**SALARIÉ OU LIBÉRAL EN MILIEU
MÉDICAL ET PARAMÉDICAL**
**LE CMPS VOUS RÉSERVE
DES CONDITIONS PRIVILÉGIÉES
POUR FINANCER VOTRE VOITURE.**

Crédit Mutuel
Professions de Santé

VOTRE ESPACE CRÉDIT MUTUEL PROFESSIONS DE SANTÉ – 35, COURS FAURIEL – 42100 SAINT-ÉTIENNE
VOTRE INTERLOCUTRICE PRIVILÉGIÉE : M^{LLE} HADJALI ADÈLE – TÉL. : 04 77 42 06 20 – COURRIEL : 0739600@CREDITMUTUEL.FR

(1) Offre valable jusqu'au 30 juin 2012, sous réserve d'acceptation du dossier par le CMPS Loire-Haute Loire, dans la limite de 20 000 € et d'une durée maximale de 48 mois.

PÔLES MÉDICAUX

HINDTRA

**ANESTHÉSIE - RÉANIMATION
NÉPHROLOGIE - DIALYSE
TRANSPLANTATION
MALADIES INFECTIEUSES
ET HYGIÈNE
RÉANIMATION RÉNALE**

Dpt Anesthésie Réanimation - Pr Serge Molliex

Néphrologie - Hémodialyse
Transplantation rénale - Pr Éric Alamartine
Maladies Infectieuses et Tropicales - Pr Frédéric Lucht
Unité d'Hygiène - Pr Philippe Berthelot

CP : **Pr Frédéric Lucht**
CSP : **Catherine Grousseau**
CA : **Florence Gasparic**
DR : **André Decébale**

CV

CARDIOVASCULAIRE

Chirurgie cardio-vasculaire
Pr Jean-Pierre Favre
Cardiologie - Pr Karl Isaz

CP : **Pr Xavier Barral**
CSP : **Catherine Grousseau**
CA : **Florence Gasparic**
DR : **André Decébale**

CME

**COUPLE
MÈRE - ENFANT**

Gynécologie Obstétrique - AMP clinique
Pr Pierre Seffert

Génétique clinique
Dr Renaud Touraine

Réanimation pédiatrique et néonatalogie
Pr Hugues Patural

Pédiatrie et Onco-hématologie pédiatrique
Pr Jean-Louis Stéphan

Urgences pédiatriques - Dr Olivier Mory

Rééducation fonctionnelle pédiatrie
Pr Vincent Gautheron

Chirurgie pédiatrique - Pr François Varlet

CP : **Pr Olivier Mory**
CSP : **Fabienne Perrin,**
Joëlle Escoffier Damon
CA : **Mathieu Antona**
DR : **Hervé Chapuis**

NOL

**NEUROLOGIE
LOCO MOTEUR**

Pathologies professionnelles, Médecine du travail
(aspect universitaire) Pr Luc Fontana

Douleur - Dr Marie-Louise Navez

Médecine Physique et de Réadaptation
Pr Pascal Giroux

Neurochirurgie - Pr Christophe Nuti

Neurologie - Pr Jean-Christophe Antoine

Orthopédie Traumatologie - Pr Frédéric Farizon

Physiologie Clinique et de l'Exercice
Dr Jean-Claude Barthélémy

Rhumatologie - Pr Thierry Thomas

CP : **Pr Bernard Laurent**
CSP : **Arlette Pepin, Philippe Hugerot**
CA : **Sophie Carrier**
DR : **André Decébale**

TEC

**TÊTE COU
ENDOCRINOLOGIE**

ORL - Pr Jean-Michel Prades

Chirurgie maxillo-faciale - Pr Pierre Seguin

Ophtalmologie - Pr Philippe Gain

Endocrinologie - Pr Bruno Estour

CP : **Pr Bruno Estour**
CSP : **Danièle Brun**
CA : **Christine Chaouat**
DR : **André Decébale**

PSYCHIATRIE

**PSYCHIATRIE
ADULTES
ET INFANTO-JUVÉNILE**

Pédopsychiatrie
Drs Yves-Claude Blanchon et Maurice Berger

Psychiatrie adultes
secteur Ondaine - Dr Marie-Christine Ouvry
secteur Saint-Étienne - Pr Catherine Massoubre
secteur Gier - Dr Pierre Bucher
secteur Plaine - Pr François Lang
UTDT - Pr François Lang

Urgences psychiatriques - Pr Catherine Massoubre

CP : **Pr François Lang**
CSP : **Françoise Merlié, Laurent Descours**
CA : **Odile Damas**
DR : **Hervé Chapuis**

BP

BIOLOGIE PATHOLOGIE

MOLÉCULES

Biochimie - Pr Jacques Borg

Médecine nucléaire - Pr Francis Dubois

Pharmacologie toxicologie - Dr Thierry Basset

Génétique Biologie - Dr Renaud Touraine

CELLULES

Hématologie - Pr Lydia Campos Guyotat

Immunologie - Pr Christian Genin

Histologie cytologie
Biologie de la reproduction
Pr Michèle Jouffre-Cottier

Explorations fonctionnelles rénales
Pr Éric Alamartine

AGENTS INFECTIEUX

Bact. Virologie Hygiène - Pr Bruno Pozzetto

Antibiologie - Dr Gérald Aubert

Parasitologie - Pr Roger Tran Manh Sung

PATHOLOGIE

Anatomo Pathologie - Pr Michel Peoc H

Labo. tissu osseux - Dr Laurence Vico
(INSERM)

AUTRES

Santé Publique
et Information Médicale (SSPIM)
Pr Jean-Marie Rodrigues

IMOFON

**IMAGERIE
MORPHOLOGIQUE
ET FONCTIONNELLE**

Médecine nucléaire - Pr Francis Dubois

Radiologie - Pr Fabrice-Guy Barral

Radiologie - Pr Pierre Croisille

Angiologie - Dr Christian Boissier

CP : **Pr Francis Dubois**
CSP : **Georges Schirmer**
CA : **Geneviève Suc**
DR : **Bénédicte Poisson**

CP : **Pr Christian Genin**
CSP : **Nathalie Rat**
CA : **Ludovic Roche**
DR : **Bénédicte Poisson**

PÔLES MÉDICO-TECHNIQUES

PÔLES : MISE À JOUR QUEL PÔLE ?



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
SAINT-ÉTIENNE

DUA

DIGESTIF ET URO-ANDROLOGIQUE

Gastro-entéro-hépatologie
Pr Jean-Marc Phelip
Chirurgie digestive et carcinologique
Pr Jack Porcheron
Urologie - Pr Jean-Marc Phélip par intérim

CP : **Pr Jean-Marc Phelip**
CSP : **Danielle Duffaux**
CA : **Christine Chaouat**
DR : **André Decébale**

DOCP2

DERMATOLOGIE - ONCOLOGIE CHIRURGIE GÉNÉRALE ET THORACIQUE - PNEUMOLOGIE SOINS PALLIATIFS

Pneumologie - Pr Jean-Michel Vergnon
Chirurgie générale et thoracique
Pr Olivier Tiffet
Dermatologie - Pr Frédéric Cambazard
Soins palliatifs - Dr Pascale Vassal

CP : **Pr Jean-Michel Vergnon**
CSP : **Danielle Duffaux**
CA : **Christine Chaouat**
DR : **André Decébale**

LÉGENDE :

CP : Chef de Pôle
CSP : Cadre Soignant de Pôle
CA : Cadre Administratif
DR : Directeur Référent

G & MI

GÉRIATRIE ET MÉDECINE INTERNE

Gériatrie - Pr Régis Gonthier
(court séjour, soins de suite et long séjour)
Médecine interne - Pr Pascal Cathebras

CP : **Pr Régis Gonthier**
CSP : **Nicoles Rousson**
CA : **Patrice Chenevrand**
DR : **Hervé Chapuis**

MULTI

RÉA - URGENCES - SAMU MÉDECINE INTERNE ET THÉRAPEUTIQUE THROMBOSE MÉDECINE LÉGALE

Médecine légale - Service mortuaire
Dr Sébastien Duband

Réanimation Urgences HMU UCSA SAMU	Pr Jean-Claude Bertrand
--	-------------------------

Médecine et thérapeutique - Prs Patrick Mismetti et Hervé Decousus

CP : **Pr Jean-Claude Bertrand**
CSP : **Jean-Louis Léone-Aiguier**
CA : **Nadia Sémache**
DR : **Hervé Chapuis**

PHARMACIE

PHARMACIE

Pharmacie et radiopharmacie - Dr Pierre Brunel
Dispositifs médicaux stériles - Dr Odile Nuiry
Stérilisation - Dr Valérie Dubois

CP : **Dr Valérie Dubois**
CSP : **Annick Peyroux**
CA : **Cyril Giraudon**
DR : **Bénédicte Poisson**

RECHERCHE

RECHERCHE

DRRC DAMR (recherche) - Pr Jean-Christophe Antoine
Centre d'investigation clinique et essais cliniques
Pr Hervé Decousus
Unité de recherche clinique CHU - Pr Patrick Mismetti
Unité de recherche clinique ICLN - Pr Franck Chauvin
Centre régional de pharmacovigilance
Pr Patrick Mismetti

CP : **Pr Patrick Mismetti**
CA : **Jacqueline Vallon**
DR : **Clément Caillaux**

BLOCS

CP : **Pr Serge Molliex**
CSP : **Marc Bernaud**
DR : **Bénédicte Poisson**

Rédacteur : direction générale - CHU de Saint-Étienne

Mise à jour mars 2012

EXCELLENCE
MÉDICALE

Une prise en charge des malformations thoraciques unique en Europe

Depuis plus d'un an, le CHU de Saint-Étienne dispose d'une consultation multidisciplinaire pour la prise en charge des malformations thoraciques chez l'enfant et l'adulte, dirigée par les services de Chirurgie infantile et de Chirurgie générale et thoracique. La prise en charge chirurgicale est également commune. Le Pr Olivier Tiffet, chef du service de Chirurgie thoracique, et le Dr Manuel Lopez, chirurgien pédiatrique dans le service du Pr François Varlet, proposent une prise en charge beaucoup moins invasive à leurs patients. Le CHU de Saint-Étienne est le 1^{er} établissement de santé en Europe à pratiquer cette technique.

Les malformations thoraciques (Pectus Excavatum et Carinatum)

Le thorax en carène (pectus carinatum) correspond à une malformation de la partie antérieure du thorax. Cette partie est en effet orientée plus ou moins en pointe vers l'avant, un peu comme la carène d'un bateau (photo ci-dessous).



Pectus carinatum ou thorax en carène.

Un thorax en carène entraîne une limitation de l'amplitude respiratoire, avec comme conséquence l'impossibilité d'une « inspiration à fond ». La déformation en carène est très rarement visible à la naissance et le diagnostic est porté vers 3-4 ans habituellement.

C'est lors de la puberté, période de croissance rapide, que le thorax en carène semble littéralement « sortir » de l'enfant, avec des conséquences parfois désastreuses, notamment sur l'image de soi à l'adolescence. Cette affection touche un peu plus les garçons que les filles. La cause semble être une croissance excessive de certains segments des côtes.

Le pectus excavatum ou thorax en entonnoir (photo ci-contre) correspond, à l'inverse, à un « enfoncement » du sternum dans la cavité thoracique.

Les malformations thoraciques constituent une disgrâce physique, mais dans certaines formes sévères elles peuvent présenter des manifestations fonctionnelles sur le cœur et les poumons, en plus de sa répercussion psychologique très importante.

Le traitement

Le traitement est chirurgical et nécessitait jusqu'à présent une intervention particulièrement lourde avec des cicatrices souvent disgracieuses.

Récemment, plusieurs auteurs ont proposé des traitements beaucoup moins invasifs : soit une intervention selon des techniques mini-invasives moins lourdes (thoracoscopie), soit un traitement non opératoire de compression externe basé sur l'élasticité du thorax chez l'enfant qui peut être remodelé par ce système (cf photo). Cette technique de compression externe vient d'être mise en place au CHU de Saint-Étienne pour la 1^{ère} fois en Europe. Ce traitement non chirurgical permettra de prendre en charge plus tôt cette malformation et souvent d'éviter l'intervention chirurgicale.



Technique de compression externe.



Pectus excavatum ou thorax en entonnoir.

Le Pr Olivier Tiffet et le Dr Manuel Lopez ont organisé un workshop au CHU de Saint-Étienne les 11 et 12 octobre derniers afin de présenter à leurs confrères français et européens ces nouvelles techniques.

Une centaine de chirurgiens spécialisés étaient présents et ont rencontré les médecins qui ont inventé la technique : Donald Nuss (États-Unis), Marcelo Martinez-Ferro (Argentine) et Patricio Varela (Chili). A cette occasion, quatre interventions ont été retransmises en direct depuis le bloc opératoire dans la salle de conférence de l'Hôpital Nord.

AISE : des Journées de Formation, pour les internes

Depuis un an, l'Association des Internes de Saint-Étienne (AISE) organise des journées de formation destinées aux internes. Les thèmes abordés sont fédérateurs comme l'antibiothérapie dans la pratique quotidienne (juin 2011) ou la recherche (février 2012). Celles-ci ont été plébiscitées par la grande majorité des internes de spécialités ainsi que ceux de médecine générale.

Chaker Nefzaoui – président de l'Association des Internes de Saint-Étienne

ÊTRE
INTERNE
AU CHU



Bureau de l'AISE :

- Chaker Nefzaoui : Président
- Malik Baroudi : Vice-Président
- Daniel Zantour : Vice-Président
- Julie Galland : Vice-Présidente
- Marianne Perrot : Trésorière
- Paul Verhoeven : Secrétaire Général

Contact :

chaker.nefzaoui@etu.univ-st-etienne.fr

Les journées de formation sont organisées par le bureau en lien avec des médecins du CHU, experts dans le domaine traité, et des enseignants-chercheurs de la Faculté de Médecine.

Prochain rendez-vous :

Formation DOULEUR – 28 juin
salle de conférence A Hopital Nord

L'AISE en chiffres :

- 250 internes de spécialités
- 3 journées de formation /an
- + de 50% des internes présents aux Journées de Formation
- soutien financier à l'association AIRE (aide à la recherche médicale)



De gauche à droite : Daniel Zantour, Chaker Nefzaoui, Julie Galland, Khaled Bouabdallah, Frédéric Boiron, Pr Fabrice Zeni, Marianne Perrot, Malik Baroudi.

Ces formations sont parties d'une idée simple qui était celle d'essayer de répondre à toutes les questions que peut se poser un interne, quelle que soit sa spécialité, durant sa pratique quotidienne de médecin en formation mais également celles sur son avenir.

Une journée de formation sur la Recherche

La journée de formation sur la Recherche a été organisée le 16 février dernier pour répondre à un besoin des internes. En effet, ceux-ci sont de plus en plus amenés à rédiger leur thèse sous forme d'article nécessitant la maîtrise de différents outils bibliographiques. Mais également rédiger un protocole ou faire une demande de financement pour une étude, etc. Certains feront un Master 2 Recherche dans le cadre d'une année recherche avec un double cursus médecine-sciences...

Les internes ont largement répondu présents pour cette journée soutenue sur le plan logistique par le laboratoire Sanofi. Le programme a été réalisé en collaboration avec le Pr Bruno Pozzetto, assesseur à la recherche à la Faculté de Médecine.

À noter la participation de Khaled Bouabdallah, président de l'Université Jean Monnet, du Pr Fabrice Zeni, doyen de la Faculté de Médecine, et de Frédéric Boiron, directeur général du CHU, qui ont répondu à l'invitation de l'AISE.

L'intervention de l'Institut Fédératif de Recherche en Sciences et Ingénierie de la Santé (IFRESIS) sur la recherche translationnelle a permis également de présenter les différents laboratoires labélisés et les masters recherche disponibles à la Faculté de Médecine.

Deux associations locales d'aide à la recherche médicale : AIRE (Aide à la Recherche Médicale de proximité) et ARMOE (Aide à la Recherche Médicale Ondaine et Environs) ont participé à cette journée de formation et ont présenté leurs différentes actions de soutien à la recherche et la possibilité de financement de projets de recherche d'internes (masters recherche ou thèse).

Mais ce n'est pas tout !...

L'AISE étant une structure pour les internes, elle s'attelle également à porter haut et fort leurs voix dans de nombreuses commissions hospitalières (Commission Médicale d'Établissement, ...) et universitaires (commission d'évaluation des besoins, commission d'ouverture des postes, commission d'agrément des stages,...)

Elle s'efforce par ailleurs de maintenir un climat convivial entre internes. Et ce en organisant régulièrement des événements festifs et culturels, comme notamment le week-end d'accueil des nouveaux internes en octobre 2012 (seules 3 villes en France en organisent). Deux jours pendant lesquels les ex-externes devenus néo-interne, venus de la France entière, se rencontrent et échangent dans la bonne humeur.

Un centre de référence pour l'hypertension artérielle

Depuis janvier 2012, le CHU de Saint-Étienne dispose d'un Centre d'hypertension artérielle. L'hypertension artérielle, encore appelée HTA par les professionnels de santé, est une pathologie fréquente, prise en charge par le médecin traitant. Cependant un recours spécialisé peut parfois être nécessaire pour les HTA résistantes. Le Centre HTA du CHUSE permet cette prise en charge de recours. CHU'mag a rencontré le Pr Christophe Mariat, néphrologue, afin de découvrir cette nouvelle structure.

- Qu'est-ce que l'hypertension artérielle ?

« L'hypertension est une élévation permanente de la pression du sang dans les artères, égale ou supérieure à 140/90 mmHg. Cette pathologie est fréquente puisque près de 15 millions de français de plus de 35 ans sont hypertendus. Dans la majorité des cas, l'hypertension est facilement contrôlée par des ajustements hygiéno-diététiques et/ou la prise de traitement anti-hypertenseur. Dans un certain nombre de cas (près de 15% des patients hypertendus), l'hypertension artérielle résiste au traitement conventionnel et s'accompagne d'un risque accru d'accident cardiovasculaire. Cette hypertension artérielle résistante nécessite une prise en charge spécialisée tant sur le plan thérapeutique que diagnostique. Les conséquences sont très graves car l'hypertension a un retentissement sur de nombreux organes cibles tels que le cœur, le cerveau, les reins,... »

- Pourquoi avoir créé un Centre d'hypertension artérielle ?

« Il est souhaitable qu'un Centre Hospitalier Universitaire dispose d'un Centre HTA afin d'offrir une prise en charge optimale aux patients souffrant d'hypertension résistante. Cette création est née de la volonté des néphrologues du CHU, appuyés par les chirurgiens vasculaires impliqués notamment dans la prise en charge des anomalies des artères rénales pouvant donner des HTA sévères.

Aujourd'hui, le Centre d'hypertension artérielle du CHUSE s'inscrit dans un réseau de centres référents HTA auquel adhèrent plusieurs CHU. Nous espérons par la suite obtenir le label européen de centre d'excellence HTA. »

- Comment est organisé le Centre HTA ?

« Notre centre est multidisciplinaire. Il agrège toutes les spécialités concernées par l'hypertension : la néphrologie, la cardiologie, l'endocrinologie, la chirurgie, la médecine interne, la radiologie, la médecine nucléaire, la neurologie, la gynécologie, la pharmacologie, la physiologie clinique et de l'exercice, ... Ainsi des médecins, issus de ces services, participent à la consultation d'hypertensiologie.

Dans 80% des cas de HTA résistante, la cause est trouvée. Dans les cas les plus difficiles, des réunions multidisciplinaires sont organisées.

Cette nouvelle structure constitue un centre de référence pour la médecine de ville. »

- Comment fonctionne le Centre HTA ?

« Concrètement, lorsqu'un patient présente une HTA résistante au traitement, le médecin généraliste contacte le cadre de santé du centre, qui reçoit le patient et renseigne avec lui un questionnaire. Le cadre lui remet une ordonnance dite de - débrouillage -, un appareil d'auto-mesure pour prendre sa tension à domicile et lui donne un prochain rendez-vous avec

un médecin. Lors de la 2^{ème} consultation, le médecin spécialiste peut prescrire un nouveau traitement, voire demander un bilan complémentaire si nécessaire. Il adresse ensuite une synthèse au médecin traitant. »



L'objectif est de diminuer le risque de complications grâce à une prise en charge précoce de l'hypertension artérielle.

Pour contacter
le Centre d'hypertension
artérielle :
04 77 82 91 46

centreHTA@chu-st-etienne.fr
Cadre de santé : Solange Joubert

Chaque service du CHU en mesure de prendre en charge une détresse vitale

PRISE EN CHARGE

Nicolas Rousson – cadre supérieur de santé chargé de mission auprès du coordonnateur général des soins
Dr David Charier – médecin anesthésiste

Le projet de prise en charge des urgences médicales intra-hospitalières entre dans la démarche institutionnelle d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et de la conduite à tenir devant un patient présentant une détresse vitale.

En septembre 2007, la Commission Médicale d'Établissement confie au Dr David Charier, médecin anesthésiste, le pilotage de ce projet en collaboration avec la Direction des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Technique (DSIRMT).

Quatre axes de réflexion sont définis :

- l'uniformisation des procédures d'alerte au niveau du CHU,
- l'uniformisation des chariots d'urgence pour l'ensemble de l'institution,
- l'équipement des unités de soins en défibrillateurs automatisés externes,
- la formation des équipes médicales et paramédicales.

Un groupe pluridisciplinaire (DSIRMT, Pharmacie, Pôle des Dispositifs Médicaux Stériles, Direction des Achats et de la Logistique, Hygiène Hospitalière) travaille à ce projet, co-piloté par le Dr David Charier et Nicolas Rousson, cadre supérieur de santé à la DSIRMT.

Le groupe de travail a fixé comme objectif qu'en tout point du CHU une détresse vitale puisse être prise en charge, avec la mise en place d'un défibrillateur automatisé externe si nécessaire, en moins de 4 minutes.

Pour atteindre cet objectif, une procédure d'alerte commune à l'ensemble du CHU est mise en place dès 2008, au moment du transfert des activités de court séjour de l'Hôpital Bellevue à l'Hôpital Nord.

Une mise en place effective

Un gros effort d'investissement a été réalisé ces trois dernières années, permettant aujourd'hui à chaque unité de soin de disposer de son propre chariot d'urgence, dont la composition a été revue pour être uniforme pour l'ensemble du CHU. Les 38 derniers chariots ont été livrés fin 2011. Parallèlement, chaque étage de l'Hôpital Nord a été équipé d'un défibrillateur automatisé externe, commun aux différentes unités de soins de l'étage. Cet appareil est utilisable même en l'absence de médecin sur place. Il permet d'analyser automatiquement le rythme cardiaque d'un patient qui ne répond pas à l'ordre simple et ne respire pas, et indique si le rythme détecté nécessite un choc électrique, qui est alors délivré par l'appareil. L'ensemble des procédures nécessaires à la prise en charge d'une détresse vitale a été réuni dans un classeur intitulé **«Prise en charge des urgences médicales intra-hospitalières : guide à l'usage des unités de soin»**. Ce classeur comporte notamment les listings-type de matériel, les procédures de réapprovisionnement, de contrôle et d'entretien du chariot d'urgence, de l'oxygène médical (identifié par une étiquette jaune spécifique) et du défibrillateur, ainsi que la gestion des périmés.

Enfin la formation est assurée par le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU) qui propose, outre l'AFGSU (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence), des formations de proximité dispensées dans les unités de soins (premières minutes de l'urgence, utilisation du chariot d'urgence).

Le groupe de pilotage va poursuivre son travail en 2012 avec une réflexion sur la signalétique à mettre en place pour les défibrillateurs, le référencement d'une pompe mécanique de vide et l'évaluation de la mise en œuvre du projet.



De gauche à droite : Dr Laetitia Grasset (Pharmacie), Annick Peyroux (DMS), Nicolas Rousson (DSIRMT), Bernadette Bernaud (Pharmacie), Dr David Charier (Anesthésie).



Un chariot d'urgence et son défibrillateur automatisé externe.

Les directives anticipées, une recherche de la parole du patient

Dr Pascale Vassal – chef du service de Soins palliatifs

Dr Marc Roussier – service de Soins Palliatifs

Les directives anticipées semblent instaurer une nouvelle modalité de relation avec les patients dans leur réflexion sur la fin de leur vie, par l'expression de leurs souhaits relatifs à la limitation ou l'arrêt de traitement.

Elles ne sont pas un document de plus à rechercher. Elles prolongent la parole du patient vulnérable et par la même son autonomie. La loi est simple mais son application reste complexe : comment moi « bien portant » anticiper demain ?

14



Comment la loi définit-elle les directives anticipées ?

« Toute personne majeure peut rédiger des directives anticipées pour le cas où elle serait un jour **hors d'état d'exprimer sa volonté**. Ces directives anticipées indiquent les **souhaits** de la personne relatifs à sa **fin de vie** concernant les **conditions de la limitation ou l'arrêt de traitement**. Elles sont révoquables à tout moment. » (Art. L 1111-11, 1^{er} al., du Code de la santé publique : CSP)

Quelle est leur place dans la décision médicale ?

Selon l'article R 4127-37 – II, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} al. du CSP (Art. 37 du code de déontologie médicale) « (...) la décision de **limiter ou d'arrêter les traitements** dispensés ne peut être prise sans qu'ait été préalablement mis en œuvre une **procédure collégiale**. (...). Le médecin est **tenu de le faire au vu des directives anticipées** du patient présentées par l'un des détenteurs de celles-ci (...) ou à la demande de la personne de confiance, de la famille ou, à défaut d'un des proches (...).

La décision de limitation ou d'arrêt de traitement **prend en compte** les souhaits que le patient aurait antérieurement exprimés en

particulier **dans les directives anticipées** s'il en a rédigées, l'avis de la personne de confiance (...).»

Dans la procédure de réflexion sur une limitation ou un arrêt de traitement, les textes rendent obligatoire la recherche de la volonté du patient qui n'est plus en état d'exprimer lui-même sa volonté. La recherche de cette volonté donne la priorité aux directives anticipées, puis aux dires de la personne de confiance dont l'avis prévaut sur tout autre avis non médical (Art. L 1111-12 CSP).

Si la recherche des directives anticipées est obligatoire, la volonté exprimée dans celles-ci ne s'impose pas au médecin.

Quand les consulter ?

Il faut que trois conditions soient réunies (Art. L1111-4 CSP et Art. L 1111-13 CSP) :

- que la personne soit en fin de vie ;
- qu'il soit envisagé un arrêt ou une limitation de traitements ;
- et que la personne soit hors d'état d'exprimer sa volonté.

Comment les rédiger et les conserver ?

Rédaction ? (Art. L 1111-11 et R 1111-17 du CSP)

Selon ces deux articles, toute personne majeure peut rédiger des directives anticipées (...), à condition qu'elles aient été établies **moins de trois ans** avant l'état d'inconscience de la personne. »

Le patient doit écrire lui-même ses directives en précisant son nom, prénom, date et lieu de naissance. Il doit dater et signer.

La **durée de validité de 3 ans** est renouvelable par simple décision de confirmation signée par leur auteur.

Si le patient ne peut pas écrire et signer, il doit faire appel à **2 personnes** (dont la personne de confiance). Le document sera écrit par un des deux témoins ou par un tiers. Les

témoins, en indiquant leur nom et qualité, attesteront que le document exprime bien la volonté du patient et leur attestation est jointe aux directives anticipées.

Conservation ? (Art. R 1111-19 CSP)

Le Code de la santé publique souligne que ces directives doivent être conservées selon des modalités les rendant aisément accessibles pour le médecin appelé à prendre une décision de limitation ou d'arrêt de traitement. Plusieurs hypothèses sont envisageables :

- dans le **dossier médical du médecin traitant** de la personne ou d'un autre médecin choisi par le patient ;
- dans le **dossier patient en cas d'hospitalisation** ;
- par la **personne elle-même** ;
- par la **personne de confiance** ou à défaut un membre de la famille ou un proche.

Quel est le rôle du soignant ?

La loi du 22 avril 2005 sur les droits des malades en fin de vie ne prévoit pas explicitement un rôle d'information des soignants auprès des patients quant à leur possibilité de rédiger des directives anticipées.

Cette information peut être délivrée à tout moment :

- à la demande d'une personne en bonne santé désirant exprimer ses souhaits ou se sachant atteinte d'une maladie grave,
- à l'initiative des soignants au moment jugé opportun de l'évolution de la maladie grave.

Il peut être délicat d'informer un patient qui ignore tout des directives anticipées au moment d'une aggravation de sa maladie.

Le colloque en soins infirmiers, **un rendez-vous annuel à ne pas manquer !**

Brigitte Laneuw – co-présidente de l'ARFI et cadre de santé à l'Unité de Consultations et de Soins Ambulatoires à la maison d'arrêt de la Talaudière,
Isabelle Léonard – co-présidente de l'ARFI et cadre de santé des Urgences pédiatriques

SOINS INFIRMIERS

Le 26 avril 2012 aura lieu le 24^{ème} colloque en soins infirmiers au Zénith de Saint-Étienne Métropole. Cet évènement, unique en France, est devenu au fil des années un rendez-vous professionnel incontournable. Il réunit environ 1400 soignants de la région Rhône-Alpes, Auvergne et Nord Ardèche.

Cette manifestation est partie de l'idée d'un petit groupe de cadres infirmiers, qui, conscients de la richesse des expériences menées par des équipes au sein du CHU, a imaginé et organisé un temps d'échanges professionnels. Le premier colloque a débuté en 1987 de façon modeste et artisanale, dans l'amphithéâtre de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers du CHU. Victime de son succès, il a été organisé dès la 2^{ème} année dans l'ancienne « maison de la culture » de Saint-Étienne aujourd'hui « l'Esplanade ». Devant l'ampleur de l'organisation, le groupe organisateur s'est structuré en association et l'ARFI est née : **Association pour la recherche et la formation des infirmières.**

Au fil des événements, le colloque s'est tenu au Palais des Congrès puis au Palais des Spectacles pour finalement élire domicile au Zénith.

Le colloque, c'est quoi ?

Colloque unique en France de part sa dimension, il est organisé par des soignants pour des soignants. Il ne peut exister que grâce à la production et à l'engagement des équipes de soins.

C'est avant tout une journée de formation, généraliste qui vise à susciter la réflexion professionnelle, à actualiser les connaissances et à encourager les travaux de recherche.

C'est un rassemblement venant conforter la notion d'appartenance à une profession en mouvement, partie prenante d'un système de santé évolutif.

Cette journée permet un décloisonnement par les thèmes eux-mêmes qui abordent

les différents champs d'action des soins infirmiers, les différents lieux d'exercice et les différentes dimensions du soin, dans une logique d'interdisciplinarité.

Ce colloque est une tribune offerte à toute équipe pluridisciplinaire, hospitalière ou non et ayant mené un projet qui participe à la promotion des soins.

Comment être acteur dans cette dynamique ?

Simplement en venant assister à cette journée de formation. Mais mieux encore, en venant présenter vos expériences, travaux de recherche ou aboutissements de projets menés en équipe.



Programme du colloque

8 h 30 Ouverture de la journée

9 h 00

Les temps modernes

Groupe des formateurs en manutention des malades – CHU de Saint-Étienne

L'infirmier scolaire : un poumon au cœur du lycée

Équipe infirmière de la Cité scolaire d'Andrézieux

11 h 15

«Une nouvelle relation sociale... et la digestion est idéale»

Équipe de l'EHPAD « L'âge d'Or » – Monistrol-sur-Loire

« Je suis arrivé trop tôt, mais moi je fais du peau à peau ! »

Équipe de Réanimation néonatale – CHU de Saint-Étienne

14 h 30

L'IDE Pivot : le fil rouge dans le parcours personnalisé du patient en cancérologie

L'équipe des infirmiers pivots de l'Institut de Cancérologie Lucien Neuwirth

Face à la maladie d'Alzheimer : une réponse non médicamenteuse au domicile

Équipe AIMV- Saint-Étienne

« En réanimation pédiatrique, maman, papa et les soignants ; tous unis autour de moi »

Équipe de Réanimation pédiatrique – CHU de Saint-Étienne

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les sites intranet et internet du CHU ou contacter le secrétariat de l'ARFI au 04 77 12 74 71 (arfi@chu-st-etienne.fr).

A l'issue du colloque, les actes seront publiés sur les sites intranet et internet du CHU.

Réseau STAS

+ Ecologique + Economique

-50% grâce à la Prime Transport

Abonnement Mensuel	43,50 €	21,75 €*
Abonnement Hebdomadaire	11,40 €	5,70 €*

-57,5% grâce au cumul des réductions PDE et Prime Transport

Abonnement Annuel PDE	27,84 €/mois	13,92 €/mois*
-----------------------	-------------------------	---------------

*Tarifs en vigueur au 1/1/2012 sur la base de titres de transport STAS 1 Zone accessibles aux salariés du CHU.
L'abonnement annuel PDE est réservé aux salariés des entreprises conventionnées.

Pour + de renseignements, contactez
votre conseillère STAS au 06 01 04 46 84